



---

# VILLE DE QUÉBEC

Comité exécutif

---

RÈGLEMENT R.C.E.V.Q. 88

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU  
COMITÉ EXÉCUTIF SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS  
RELATIVEMENT AU POUVOIR DE DÉPENSER DU SERVICE DE  
LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

---

**Adopté le 11 avril 2012  
En vigueur le 11 avril 2012**

---

## **NOTES EXPLICATIVES**

*Ce règlement modifie le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs afin de déléguer le pouvoir de dépenser au chef de soutien opérationnel, pour un montant maximal de 5 000 \$ et de modifier le titre de la fonction Directeur adjoint aux opérations par Directeur adjoint aux affaires stratégiques et administratives; le titulaire de ce poste détenant une délégation de dépenser de 100 000 \$ en vertu de ce règlement.*

*Ces modifications reflètent les changements apportés à la structure administrative du Service de la protection contre l'incendie.*

## **RÈGLEMENT R.C.E.V.Q. 88**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS RELATIVEMENT AU POUVOIR DE DÉPENSER DU SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF, DÉCRÈTE CE QUI  
SUIT :

1. L'annexe II du *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs*, R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1 est remplacée par l'annexe II jointe en annexe I du présent règlement.
2. Le présent règlement entre en vigueur au moment de son adoption.

ANNEXE I  
(*article 1*)

ANNEXE II

« ANNEXE II

« (article 9)

« LISTE DES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION

«

<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Limite du montant de la dépense</b>
Affaires juridiques	Adjoint à la secrétaire de direction	1 000 \$
	Secrétaire de direction	1 000 \$
	Secrétaire de division, Division du droit public	1 000 \$
Aménagement du territoire	Aide administratif, Direction	5 000 \$
Approvisionnements	Adjoint administratif	1 000 \$
	Adjointe à la direction	25 000 \$
Bureau du développement touristique et des grands événements	Directeur	25 000 \$
	Premier technicien, événements spéciaux	5 000 \$
	Agent de secrétariat	1 000 \$
Cabinet du maire	Adjoint administratif	1 000 \$
	Attaché de presse	10 000 \$
	Directeur du cabinet	50 000 \$
Commissariat aux incendies	Commissaire	5 000 \$
	Préposé aux enquêtes	1 000 \$
Commissariat aux relations internationales	Commissaire	25 000 \$
	Commissaire général	50 000 \$
	Commissaire général adjoint	25 000 \$
Communications	Préposé à l'administration, Direction	5 000 \$
Développement économique	Directeur de division	10 000 \$
	Secrétaire de direction	1 000 \$
	Secrétaire de division	1 000 \$

<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Limite du montant de la dépense</b>
Direction générale	Adjoint au directeur général	25 000 \$
	Agent de secrétariat, Bureau de la sécurité civile	500 \$
	Assistant à l'administration	1 000 \$
	Conseiller-cadre en toponymie	5 000 \$
	Directeur du Bureau de la sécurité civile	25 000 \$
Environnement	Adjoint au directeur	25 000 \$
	Préposé à l'administration	10 000 \$
Évaluation	Secrétaire de direction	1 000 \$
Finances	Adjoint administratif	1 000 \$
	Secrétaire de division	1 000 \$
Gestion des équipements motorisés	Contremaître	10 000 \$
	Directeur, Division entretien du parc véhiculaire	50 000 \$
	Directeur, Section de la formation et de la sécurité	25 000 \$
	Directeur, Section des acquisitions et de l'expertise technique	50 000 \$
	Directeur, Section secteur ouest, secteur centre, secteur nord	25 000 \$
	Technicien en administration, Direction	5 000 \$
Gestion des immeubles	Aide administratif, Direction	10 000 \$
	Architecte	10 000 \$
	Architecte-coordonnateur	10 000 \$
	Contremaître	5 000 \$
	Directeur de section	15 000 \$
	Ingénieur	10 000 \$
	Ingénieur-coordonnateur	10 000 \$
	Premier technicien	10 000 \$
	Surveillant de travaux	10 000 \$
	Technicien	10 000 \$

<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Limite du montant de la dépense</b>
Greffes et archives	Adjoint administratif	1 000 \$
	Agent de secrétariat - archives	1 000 \$
	Conseiller au greffe	5 000 \$
	Premier commis – finances	1 000 \$
Greffes - Cour municipale	Directeur	25 000 \$
	Greffier	5 000 \$
	Adjoint administratif	1 000 \$
Ingénierie	Adjoint administratif	1 000 \$
	Agent de bureau	1 000 \$
	Premier technicien en administration	5 000 \$
	Arpenteur-géomètre	15 000 \$
	Directeur de section	25 000 \$
	Ingénieur chef d'équipe	15 000 \$
	Ingénieur coordonnateur	15 000 \$
	Ingénieur	15 000 \$
	Ingénieur temporaire	10 000 \$
	Agent de secrétariat	1 000 \$
	Premier technicien aux utilités publiques, Éclairage et utilités publiques	10 000 \$
	Premier technicien, Réseaux centre-ville et Réseaux périphérie	10 000 \$
	Technicien au laboratoire, Gestion du PTI et support technique	10 000 \$
	Technicien, Éclairage et utilités publiques	10 000 \$
	Technicien, Réseaux centre-ville et Réseaux périphérie	5 000 \$
	Technicien temporaire	5 000 \$
Loisirs, sports et vie communautaire	Technicien	2 500 \$

<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Limite du montant de la dépense</b>
Office du tourisme et des congrès de Québec	Agent de communication	10 000 \$
	Chargé de projets	5 000 \$
	Chef d'équipe, préposé à l'accueil	1 000 \$
	Directeur de section	25 000 \$
	Responsable édition et publicité	10 000 \$
	Responsable service à la clientèle	5 000 \$
	Technicien en administration	5 000 \$
Planification et développement organisationnel	Adjoint administratif	5 000 \$
	Conseiller-cadre, adjoint au directeur	5 000 \$
Police	Adjoint administratif	5 000 \$
	Adjoint opérationnel, Enquêtes spécialisées	5 000 \$
	Adjoint opérationnel au Directeur	1 000 \$
	Adjoint opérationnel à la gendarmerie	5 000 \$
	Capitaine, Enquêtes spécialisées	500 \$
	Capitaine recherche et développement	500 \$
	Commandant de poste	1 000 \$
	Directeur adjoint, Affaires stratégiques et administratives	50 000 \$
	Directeur adjoint, Enquêtes spécialisés	25 000 \$
	Directeur adjoint, Gendarmerie	25 000 \$
	Directeur des Ressources matérielles	5 000 \$
	Directeur du centre 9-1-1	1 000 \$
	Inspecteur au Soutien opérationnel et logistique	1 000 \$
	Premier technicien, Affaires stratégiques et administratives	5 000 \$
	Responsable des communications et programmes de prévention	1 000 \$
	Responsable des Affaires internes	1 000 \$
	Responsable des crimes en réseaux	500 \$
	Responsable des services spécialisés	500 \$



<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Limite du montant de la dépense</b>
Protection contre l'incendie	Chef aux opérations	5 000 \$
	Chef de peloton	10 000 \$
	Chef d'équipes spécialisées	25 000 \$
	Chef soutien logistique aux interventions	50 000 \$
	Chef au soutien opérationnel	5 000 \$
	Conseiller-cadre	50 000 \$
	Coordonnateur communication, média, éducation du public	10 000 \$
	Directeur adjoint aux affaires stratégiques et administratives	100 000 \$
	Directeur de division formation, recherche et développement	50 000 \$
	Premier technicien en administration	5 000 \$
Ressources humaines	Adjoint administratif	5 000 \$
	Agent de bureau, Direction	5 000 \$
	Conseiller-cadre	25 000 \$
Secrétariat général du Bureau de l'ombudsman	Secrétaire général	25 000 \$
	Professionnel	1 000 \$
	Agent de secrétariat	500 \$
Technologie de l'information et des télécommunications	Adjoint administratif	1 000 \$
	Analyste en téléphonie, Soutien aux utilisateurs	1 000 \$
	Chef d'équipe analyste, Soutien aux utilisateurs	5 000 \$
	Chef d'équipe de l'exploitation	10 000 \$
	Chef d'équipe, Développement durable et infrastructures	1 000 \$
	Chef d'équipe, Systèmes administratifs	1 000 \$
	Chef d'équipe, Systèmes généraux	1 000 \$
	Conseiller en intégration technologique	5 000 \$
	Conseiller en radiocommunication	5 000 \$
	Conseiller en réseautique, Intégration technologique	1 000 \$
	Préposé à l'exploitation du système téléphonique	5 000 \$
	Technicien en réseautique	5 000 \$
	Technicien-analyste en téléphonie	5 000 \$

<b>Service</b>	<b>Fonction</b>	<b>Limite du montant de la dépense</b>
Travaux publics	Adjoint administratif	500 \$
	Agent de secrétariat	500 \$
	Agent de bureau	500 \$
	Chef d'équipe	5 000 \$
	Conseiller	5 000 \$
	Conseiller cadre à la gestion des compteurs d'eau	15 000 \$
	Directeur de section	15 000 \$
	Directeur des opérations	15 000 \$
	Ingénieur	5 000 \$
	Premier technicien en administration	5 000 \$
	Responsable de projets	5 000 \$

».